

École maternelle de l'Olivier
 Parvis de l'Europe
 31140 PECHBONNIEU
 05 61 09 81 38
ce.0311675C@ac-toulouse.fr

Procès verbal du conseil d'école 1 du jeudi 20 octobre 2022

Nom	Statut	Présent	Excusé
Mme LABHAR Muriel	Enseignante		X (arrêt maladie)
Mme PASQUET Lauriane	Enseignante	X	
Mme LAGADU Cécile	Enseignante	X	
Mme ESCOUBET Béatrice	Enseignante	X	
Mme POUSSOU Nathalie	Enseignante	X	
Mme XETXU Marie	Enseignante	X	
Mme GIMBREDE Sandrine	Enseignante		X (arrêt maladie)
Mme BERTRET Marine	Enseignante		X (présence à 20%)
Mme DANIEL Amélie	Directrice	X	
Mme DADOUN Guilaine	ATSEM	X	
Mme TUEUX Eléa	ATSEM	X	
Mme PICHEREAU Isabelle	Directrice ALAE	X	
Mr SUDRIES Christian	Élu aux écoles	X	
Mme LABARBE Aïcha	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme CABEAU Laetitia	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme HAUSTANT Jennyfer	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme PAUTHE Marjorie	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme ITIER Céline	Représentant parents d'élèves titulaire		X
Mme CHERGUI Mélanie	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme QUESNOIT Aurélie	Représentant parents d'élèves suppléant	X	
Mme CLAVIE Charlotte	Représentant parents d'élèves suppléant	X	
Mme BAILO Anaïs	Représentant parents d'élèves suppléant	X	
Mr ACHARD Tristant	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme JARRIGÉ Audrey	Représentant parents d'élèves suppléant	X	
Mme BEGES Geneviève	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme HUC Véronique	IEN de circonscription		X

La séance commence à 18h00.

I- Présentation des nouveaux membres du conseil d'école, résultats des élections de représentants de parents d'élèves

- Élections des représentants de parents d'élèves :

La participation des parents d'élèves aux élections a été de 66,35% cette année, contre 65,22% l'année précédente. Tous les postes de titulaires et de suppléants ont été pourvus, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

Le vote s'est fait uniquement par correspondance, comme prévu par le vote au conseil d'école 3 de l'année précédente.

Les nouveaux membres du conseil d'école sont :

Mme LABARBE Aïcha	titulaire	mère de Liam LABARBE (classe 6)
Mme CABEAU Laetitia	titulaire	mère de Anaïs CABEAU (classe 2)
Mme HAUSTANT Jennyfer	titulaire	mère de Maël HAUSTANT (classe 4)
Mme PAUTHE Marjorie	titulaire	mère de Cassiopée PAUTHE (classe 3)
Mme ITIER Céline	titulaire	mère de Giulia et Gianni PELLESCI (classes 1 et 3)
Mme CHERGUI Mélanie	titulaire	mère de Nelya CHERGUI (classe 3)
Mme QUESNOIT Aurélia	suppléant	mère de Warren QUESNOIT (classe 1)
Mme CLAVIE Charlotte	suppléant	mère de Jules DELISLE (classe 1)
Mme BAILLO Anaïs	suppléant	mère de Ruben ACHARD (classe 2)
Mr ACHARD Tristant	suppléant	père de Ruben ACHARD (classe 2)
Mme JARRIGE Audrey	suppléant	mère de Lucie JARRIGE (groupe classe 7)
Mme BEGES Geneviève	suppléant	mère de Léna BEGES (classe 3)

- Personnel de l'école :

L'enseignante Marie Terrisson a quitté l'école et a obtenu le poste en ULIS collège. Mme Cécile Lagadu est arrivée en poste sur l'école en charge de la classe de PS, et est à 80%, complétée par Mme Marine Bertret le lundi.

Mme Muriel Labhar est en arrêt maladie long et a été remplacée jusqu'à présent par Mme Sandrine Gimbrede.

II- Effectifs, admissions, radiations et organisation des classes

Actuellement, l'école accueille 175 élèves dans l'école :

54 PS

67 MS

54 GS

Soit 29,2 élèves par classe en moyenne sur 6 classes.

Cette année, une enseignante TR a été mobilisée sur l'école afin de permettre une baisse des effectifs dans les classes. Les élèves sont donc répartis sur 6 classes et un groupe supplémentaire de 24 élèves de MS/GS.

Les effectifs réels sont donc de 25 élèves en moyenne par classe

La répartition dans les classes est la suivante :

classe 1 : Mme LABHAR (MS/GS): 23 élèves (10 MS / 13 GS)

classe 2 : Mme LAGADU (PS) : 27 élèves
classe 3 : Mme ESCOUBET (PS/ MS) : 27 élèves (14PS/13 MS)
classe 4 : Mme POUSSOU (PS/MS) : 26 élèves (13 PS/13 MS)
classe 5 : Mme XEXTU et Mme PASQUET (MS/GS) : 24 élèves (10 MS / 14 GS)
classe 6 : Mme DANIEL et Mme PASQUET (MS/GS) : 24 élèves (10 MS/14 GS)
Groupe classe 7 : Mme DUMONT (MS/GS) : 24 élèves (11 MS / 13 GS)

Radiations : 2 radiations à la rentrée pour déménagement.

- III- Règlement intérieur : modifications et vote

Le règlement intérieur 2022-2023 est établi à partir du règlement type départemental. Il sera mis en application et distribué aux familles à la rentrée des vacances de la Toussaint. La charte de la laïcité et une information aux familles sur les bons réflexes à adopter en cas d'incident majeur sont annexées au règlement.

Il est rappelé que le règlement type départemental tient lieu de document référent, et que tout détail concernant la réglementation des écoles maternelles et élémentaires publiques de Haute-Garonne est établi dans ce document. Ce fait est précisé dans le règlement intérieur.

Une modification / ajout est proposé par l'équipe enseignante :

Dans la partie 2-Obligations et fréquentation scolaire :

- Tout enfant doit impérativement être accompagné par un adulte jusqu'au portail de l'école et remis à un membre de l'équipe pédagogique (enseignant ou A.T.S.E.M.).

Nous souhaitons ajouter jusqu'au portail de l'école suite à l'arrivée d'élèves seuls au portail de l'école.

La liste des représentants de parents d'élèves élus le 7 octobre 2022 est mise à jour sur le nouveau règlement.

Le règlement est voté et approuvé à l'unanimité.

IV- Sécurité (exercices incendie, PPMS, plan Vigipirate)

- exercices de sécurité :

Un exercice de sécurité incendie s'est déroulé le 30/09/2022. Il s'est déroulé correctement en 2 minutes 30, la totalité des élèves et du personnel a été évacuée avec la présence du DST Mr Costes et Mr Sudries. Cet exercice est fait en commun avec l'élémentaire.

Un second exercice similaire se déroulera dans l'année.

- exercice PPMS intrusion :

Un exercice de sécurité PPMS intrusion sera réalisé le mercredi 7 décembre (10h). L'écriture et les modifications du PPMS intrusion reviennent dorénavant à la mairie de la ville, et ce sont les directeurs d'école qui organisent les exercices et font remonter les difficultés éventuelles rencontrées pour amélioration du PPMS intrusion.

L'objectif principal de cet exercice était de s'entraîner, de développer des réflexes de mise à l'abri (comme fermer les portes à clefs, fermer les volets roulants, garder le silence, simuler pour chaque enseignante un appel à la police...).

Dans l'année, un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé.

La question de la mise en place de boitiers pour déclencher une alarme avait été posée lors du conseil d'école 1 le 18 octobre 2021. La réponse de la mairie avait été : les boitiers ne seront probablement pas mis en place avant un cadre de travaux de rénovation de l'école (pas avant 2ans).

La question se pose donc maintenant pour le projet de la nouvelle école.

→ Réponse mairie : cette étude est en cours de projet, une demande de la mairie a été faite auprès de l'architecte.

- Plan Vigipirate : le plan Vigipirate « Sécurité renforcée - risque attentat » est maintenu.

Il implique notamment d'éviter les attroupements, limiter les entrées et sorties en dehors des heures d'ouvertures, mettre en place le PPMS intrusion.

V)- Projet de la nouvelle école

Suite aux séances de présentation aux enseignants et représentants de parents d'élèves :

Le projet a été présenté aussi à l'ensemble de la population de Pechbonnieu via les plaquettes distribuées. La rentrée dans la nouvelle école devrait se faire en septembre 2024, les travaux devraient commencer d'ici peu et durer 22 mois.

Le projet prévoit notamment 7 salles de classe, une bibliothèque centrale, deux dortoirs, une salle de motricité et des locaux pour l'ALAE au rez-de chaussée pour la partie maternelle. L'actuelle école maternelle et élémentaire seront rasées.

Quelques points sont soulevés par l'équipe de l'école et les représentants de parents d'élèves :

- l'emplacement des dortoirs, contre les sanitaires utilisés par les élèves de l'élémentaire pendant la pause méridienne, puis sur la cour de l'élémentaire, et face à

l'escalier principal par lequel tous les élèves de l'élémentaire remonteront en classe à 14h00, au milieu de la sieste. Si cela s'avérait possible, un « échange » d'emplacement entre les deux salles d'activité maternelle 1 et élémentaire 3 et les dortoirs sembleraient une solution idéale, les dortoirs seraient plus éloignés de l'escalier, et donneraient sur la rue peu passante.

- l'arrivée de l'ensemble des élèves de la maternelle et de l'élémentaire par une même entrée (sud du hall) ne pourrait-elle pas se prévoir sur deux entrées différentes afin de limiter le flux et le regroupement de personnes sur le parvis ?

->Réponse mairie : le hall d'entrée est très grand, et peut se scinder, un effectif arrive et part par l'ALAE.

Prévoir une distinction claire et visuelle entre les arrivées maternelles et élémentaires afin de ne pas mélanger les tous petits et les grands d'élémentaire.

- la question des emplacements de parking et de leur nombre est aussi posée
Une allée de place devrait être rajoutée à la rue attenante, ainsi que des déposes minutes

VI)- Actions pédagogiques et manifestations école

-Les parcours de motricité ont été mis en place par les enseignantes et les ATSEM les mardis et les jeudis à la salle des fêtes.

-Les interventions en musique par Mme Caroline Massat, permettent aux élèves de bénéficier de séances de musique, à raison de 30 minutes par classe et par semaine, comme l'année précédente. Les séances commenceront à la rentrée des vacances de Toussaint les mardis jeudis et vendredis matins.

-Des séances d'animation à la médiathèque pour toutes les classes sont proposées les vendredis (lectures/jeux de société/visite libre) à partir de la rentrée après les vacances de la Toussaint.

-L'évènement « Mieux vaut en lire », proposé par la communauté des communes est renouvelé cette année et propose un temps d'atelier pour les élèves de grande section, le jeudi 17 novembre, ainsi que pour les moyens le même jour, avec donc deux intervenants cette année :

L'auteur Sara Gavioli qui animera un temps à partir de son album « J'ai la parlotte », sur les cris des animaux, auprès des MS

L'auteur Silvia Cabaco qui animera un temps à partir de son album « Un monde à tomber par terre », qui traite de l'apprentissage et des émotions, auprès des GS

- Le projet "vélo" sera reconduit cette année. Des séances (trottinette ou draisiennne pour les PS et vélo sans "petites roues" pour les MS et les GS) débiteront à partir du mois de mars, à la suite desquelles sera organisée une sortie à la forêt de Buzet. Une information sera donnée ultérieurement aux parents d'élèves pour le passage de l'agrément pour accompagner aux sorties. En concertation avec l'équipe enseignante, nous avons fait le choix à partir de cette année d'organiser la sortie vélo à la forêt de Buzet uniquement pour les élèves de grande section, le lieu mettant régulièrement les élèves de moyenne section en difficulté.

Une sortie vélo sera bien organisée pour les élèves de moyenne section, mais aux alentours de l'école sur un espace balisé.

Questionnement autour de la date, afin d'avancer un peu la sortie et d'éviter les aléas climatiques.

- L'ensemble des élèves de l'école se rendra à nouveau au musée Cap al Campestre de Lherm au mois de décembre sur 4 dates afin d'y réaliser des activités autour de la pomme (fabrication et dégustation du jus de pommes) et du pain (fabrication de pain).

- Une sortie scolaire pour l'ensemble des élèves est prévue au mois de juin sur 3 dates au château de Bergues, afin de participer à des ateliers pédagogiques autour des animaux de la ferme, de la faune et la flore.

-Musée des abattoirs pour une exposition : selon les moyens financiers de la coopérative

- Photographies scolaires : les photographies de classe auront lieu le mardi 8 novembre au matin pour les photos de groupe et individuelles en maternelle, le mercredi 9 novembre pour les photos fraternelles.

-Spectacle de fin d'année le mercredi 9 décembre pour tous les élèves, « la chaise bleue », à partir de l'album de Claude Boujon, offert par l'école.

- La visite du père Noël se fera le vendredi 16 décembre avec un livre (par lire demain) et un bonnet offert à chaque enfant, par la mairie.

-Evocation des parents d'une représentation des élèves autour de la musique : une représentation en fin d'année des chants appris dans l'année est envisagée par l'équipe enseignante

VII) Actions de l'association de parents d'élèves

Les actions prévues cette année sont :

Vente de madeleines /gâteaux bijou : déjà réalisée

Vente de chocolats : aux alentours de Pâques (possibilité aux vacances de Noël)

Vente d'étiquettes : code de parrainage toujours valable

Kermesse de fin d'année : espère être renouvelée cette année, succès l'an dernier

Vide armoire, peut-être en début d'année

Un don se fera encore cette année à la coopérative scolaire de la maternelle : 1800€.

VIII) Bilan de la coopérative scolaire

Les comptes de l'année scolaire 2022 ont été clôturés par Mme Escoubet. Ils ont été validés par l'OCCE.

Nous avons commencé l'année avec 11 630 euros et terminé l'année avec 7687 euros.

Les rentes prévues sont les bénéfiques des photos de classe, le don mairie, le don de l'association de parents d'élèves, les dons des parents suite à l'appel au don.

Un remboursement de 450 euros de la part de la Halle des machines de Toulouse a été envoyé afin de rembourser les ateliers payés mais non réalisés car plus proposés lors de notre venue en juin dernier.

La séance est levée à 19h45 .